

### Histoire du droit I :

- **Examen oral en présentiel, avec 15 minutes de préparation et 15 minutes de passage.**  
Les étudiants tirent un sujet, avec les numéros de texte qui y correspondent. Un polycopié vierge est mis à leur disposition.
  
- **En cas de quarantaine ou si les examens devaient avoir lieu à distance :** il s'agira d'un examen sur Zoom de 15 minutes, sans temps de préparation, portant sur un sujet tiré au sort (en indiquant un numéro entre 1 et 5 à l'enseignant) et les textes qui y correspondent. Les étudiants se munissent alors de leur propre polycopié, qu'ils sont autorisés à annoter. Le lien Zoom sera publié sur Moodle Exam, au plus tard une semaine avant la date de l'examen.